

Avis public est, par la présente, donné que le conseil des commissaires a adopté, lors de la séance ordinaire du mardi 18 septembre 2018, un document relativement à une **démarche de consultation publique concernant l'avis d'intention de demande d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier de Sport-Arts-Études pour l'école Cardinal-Roy.**

Le calendrier de consultation suivant a aussi été adopté :

-
- **Séance publique d'information : mercredi 3 octobre 2018 à 19 h**
École Cardinal-Roy, 50, rue du Cardinal-Maurice-Roy, Québec
-
- **Date limite de réception des intentions d'être entendu à l'assemblée publique : mercredi 10 octobre 2018 avant 16 h***
-
- **Assemblée publique de consultation* : mardi 30 octobre 2018 à 19 h**
sur la demande d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier de Sport-Arts-Études pour l'école Cardinal-Roy
École Cardinal-Roy, 50, rue du Cardinal-Maurice-Roy, Québec
-
- **Adoption d'une résolution par le conseil des commissaires : mardi 20 novembre 2018 à 19 h 30**
sur la demande d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier de Sport-Arts-Études pour l'école Cardinal-Roy
-

* Pour participer à l'assemblée publique de consultation, toute personne ou tout organisme doit agir selon les modalités suivantes :

1. Transmission au Secrétariat général, 1900, rue Côté, Québec, G1N 3Y5, ou par courriel à l'adresse sg@cscapitale.qc.ca d'un document synthèse d'un maximum d'une page 8 ½ x 11" donnant la position présentée. Ce document synthèse peut être accompagné d'un texte plus élaboré (mémoire), si désiré. Ce document reçu à l'intérieur du délai susmentionné, est pris en considération dans le cadre de la consultation, même s'il n'est pas présenté lors de l'assemblée publique de consultation.
2. Pour être entendu à l'assemblée publique de consultation du 30 octobre 2018, la personne ou l'organisme doit adresser une demande par écrit au Secrétariat général. La commission scolaire se réserve le droit de limiter le nombre de présentations orales en fonction du nombre d'avis reçus et afin d'éviter la répétition d'avis semblables.

Les documents contenant l'information pertinente pour cette consultation, ainsi que la *Politique de maintien ou de la fermeture d'école ou de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école*, sont disponibles sur le site Internet de la commission scolaire cscapitale.qc.ca ou sur demande auprès du Secrétariat général, les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au 418 686-4040, poste 2100.

Avis donné à Québec, ce 19^e jour de septembre 2018
M^e Erick Parent, secrétaire général